

1.2. Du financement des EHPAD au budget d'un établissement social et médico-social

Compte de résultat prévisionnel consolidé (CRPP + CRPA)			
Charges		Produits	
Groupe I : Charges afférentes à l'exploitation courante			Groupe I : Produits de la tarification et assimilés
Groupe II : Charges afférentes au personnel			Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : Charges afférentes à la structure			Groupe III Produits financiers, exceptionnels et non encaissables
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS
Résultat (si EXCÉDENT)			Résultat (si DÉFICIT)
TOTAL ÉQUILIBRÉ			TOTAL ÉQUILIBRÉ

Tableau de passage du résultat à la CAF			
Résultat (si EXCÉDENT)		Résultat (si DÉFICIT)	
675 – Valeur comptable des éléments d'actif cédés			775 – Produits des cessions d'éléments d'actif
68 – Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			777 – Quote-part des subventions virée au résultat
			78 – Reprises sur dépréciations et provisions
SOUS-TOTAL 1			SOUS-TOTAL 2
Capacité d'autofinancement (CAF) (si 1 – 2 > 0)			Insuffisance d'autofinancement (IAF) (si 1 – 2 < 0)

Tableau de financement			
IAF		CAF	
Remboursement des dettes financières			Emprunts
Immobilisations			Apports, dotations et subventions
Autres emplois			Autres (dont produits de cession)
TOTAL DES EMPLOIS			TOTAL DES RESSOURCES
Apport au FRN			Prélèvement sur le FRN

FRNG estimé au 1 ^{er} janvier	
+/- Apport ou prélèvement sur le FRNG	
FRNG au 31/12/N	

BFR estimé au 1^{er} janvier	
+ Variation des postes de valeurs d'exploitation sur l'exercice	
- Variation des postes de dettes d'exploitation sur l'exercice	
BFR (ou EFE, si < 0) au 31/12/N	

Trésorerie nette au 31/12/N	
------------------------------------	--

On le voit, et on y reviendra (2.1.3.), l'approche suivie a donc pour objectif :

- d'estimer la variation du fonds de roulement net (FRN) en cours d'exercice, par solde, à l'issue du tableau de financement, ce qui conduit soit à un apport, soit à un prélèvement sur le FRN ;
- d'estimer le fonds de roulement net en fin d'exercice, en corrigeant le FRN au 1^{er} janvier de la variation observée en cours d'exercice ;
- de prendre en compte la variation du besoin en fonds de roulement (BFR) ;
- d'estimer la trésorerie nette (TN) de l'établissement au 31/12.

Cette démarche fait donc appel aux notions fondamentales d'analyse financière que sont les notions de besoin en fonds de roulement (BFR), fonds de roulement net (FRN) et trésorerie nette (TN). Ces notions seront détaillées en 2.1.1.

3. Présentation détaillée des CRP et du tableau de financement

L'article R314-214 du CASF stipule que les CRP sont présentés par groupes fonctionnels (α) et le tableau de financement par titres (β).

α . Les groupes fonctionnels des CRP

La composition des groupes des CRP est la suivante :

En **charges d'exploitation** du budget général et de chacun des budgets annexes :

Groupe I : Charges afférentes à l'exploitation courante :

*60 – Achats et variation des stocks (dont 603 si solde débiteur) ;
611 – Prestations de service avec des entreprises, 624 – Transport de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel, 625 – Déplacements, missions et réceptions, 626 – Frais postaux et frais de télécommunication et 628 – Divers ;
709 – Rabais, remises, ristournes accordées par l'établissement ;
713 – Variation des stocks (si solde débiteur).*

Groupe II : Charges afférentes au personnel :

*621 – Personnel extérieur à l'établissement et 622 – Rémunérations d'intermédiaires et honoraires ;
631 et 633 – Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations ;
64 – Charges de personnel.*

Groupe III : Charges afférentes à la structure :

*61 – Services extérieurs sauf 611 – Prestations de service avec des entreprises ;
623 – Publicité, publications, relations publiques, 627 – Services bancaires et assimilés ;
635 et 637 – Autres impôts, taxes et versements assimilés ;
65 – Autres charges de gestion courante ;
66 – Charges financières ;
67 – Charges exceptionnelles ;
68 – Dotations aux amortissements, aux dépréciations, aux provisions et engagements.*

En **produits d'exploitation** du budget général et de chacun des budgets annexes :

Groupe I : Produits de la tarification :

73 – Dotations et produits de tarification ;